



DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES INTERNES  
DÉPARTEMENT THÉMATIQUE B:  
POLITIQUES STRUCTURELLES ET DE COHÉSION

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LES POLITIQUES RÉGIONALE ET DE  
COHÉSION ET LES ENJEUX  
DÉMOGRAPHIQUES

SYNTHÈSE

Contenu

L'étude fait le point sur les structures et les tendances démographiques régionales dans l'Union européenne, traite de leurs effets probables sur la cohésion socio-économique et territoriale et examine de quelle manière la politique de cohésion peut contribuer à l'adaptation aux changements démographiques. Elle analyse plus particulièrement de quelle manière et dans quelle mesure la politique de cohésion et les Fonds structurels de 2007-2013 ont contribué à cette adaptation à l'échelon régional, l'objectif étant de tirer des enseignements utiles sur les moyens de rendre les interventions de la politique de cohésion plus efficaces durant la prochaine période de programmation (2014-2020). L'étude passe en revue la littérature et les données sur les tendances démographiques et spatiales dans les régions de l'Union, ainsi que les principales mesures prises par les pouvoirs publics en la matière, et fait le point sur les documents de programmation de la politique de cohésion pour la période 2007-2013. Elle poursuit par une analyse approfondie de dix études de cas régionales et des bonnes pratiques, et, enfin, livre une lecture horizontale des principales constatations de manière à tirer des conclusions et à recommander des pistes d'action pour la période de programmation 2014-2020.

Ce document a été demandé par la commission du développement régional du Parlement européen.

## AUTEURS

Chef du projet: Manuela Samek Lodovici (IRS)  
Coordonnatrice: Monica Patrizio (IRS)

IRS, Institut de recherche sociale (Milan): Manuela Samek Lodovici, Claudio Calvaresi, Davide Barbieri, Sandra Naaf (Thuringe, Allemagne), Monica Patrizio, Flavia Pesce (Thuringe, Allemagne, et Basilicate, Italie), Cristina Vasilescu (Centre, Roumanie), Giulia Rossi (Basilicate, Italie), Gabriele Solazzi et Maria Letizia Tantarri

CSIL, Centre des études industrielles (Milan): Silvia Vignetti, Gelsomina Catalano (Lincolnshire, Royaume-Uni), Julie Pellegrin, Davide Sartori (Castille-La Manche, Espagne), Emanuela Sirtori (province de Liège, Wallonie, Belgique, Malte)

PPMI, Institut des politiques publiques et de gestion (Vilnius): Brozaitis Haroldas, Krystyna Iglicka (Basse Silésie, Pologne), Lisa Hörnström (Östra Mellansverige, Suède) et Repeckait Dovil Žvalionyt (Lituanie)

## ADMINISTRATEUR RESPONSABLE

Esther Kramer  
Département thématique B: Politiques structurelles et de cohésion  
Parlement européen, B-1047 Bruxelles  
Adresse électronique: [poldep-cohesion@europarl.europa.eu](mailto:poldep-cohesion@europarl.europa.eu)

## ASSISTANCE ÉDITORIALE

Nóra Révész

## VERSIONS LINGUISTIQUES

Original: EN.  
Traductions: DE et FR.

## À PROPOS DE L'ÉDITEUR

Pour contacter le département thématique ou pour vous abonner à sa lettre d'information mensuelle, veuillez écrire à l'adresse suivante: [poldep-cohesion@europarl.europa.eu](mailto:poldep-cohesion@europarl.europa.eu)

Version anglaise du manuscrit achevée en septembre 2013.

© Union européenne, 2013.

Ce document est disponible sur Internet à l'adresse suivante:  
<http://www.europarl.europa.eu/studies>

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen.

Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source, information préalable de l'éditeur et transmission d'un exemplaire à celui-ci.

## SYNTHÈSE

L'étude passe en revue les tendances démographiques régionales dans l'Union européenne et examine en quoi la politique de cohésion contribue à l'adaptation aux changements démographiques, de manière à en tirer des enseignements pour la prochaine période de programmation.

### Principaux enjeux démographiques

Le déclin et le vieillissement de la population sont les principaux enjeux, tandis que les flux migratoires internationaux sont, depuis les années 90, un vecteur de croissance démographique important, hormis dans quelques pays de l'Europe orientale affichant un solde migratoire négatif. La démographie varie toutefois fortement d'une région à l'autre en Europe, en fonction de divers facteurs socio-économiques. Les tendances démographiques se répercutent aussi sur la répartition démographique dans l'Union européenne, car les régions périphériques et rurales, tout comme les régions urbaines post-industrielles et les régions montagneuses, sont davantage menacées de dépeuplement.

Ces tendances démographiques ont de lourdes répercussions sur la situation socio-économique et sur l'action des pouvoirs publics en ce sens qu'elles influencent tant la productivité et la croissance que l'offre de services sociaux et de soins de santé, et entraînent des déséquilibres démographiques entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi que la pénurie de travailleurs. Les changements démographiques constituent donc un vaste problème qui concerne plusieurs domaines d'action et niveaux d'intervention: régimes de sécurité sociale, politiques de l'emploi, aménagement du territoire, infrastructures de communication et infrastructures sociales, politiques en faveur de l'égalité des sexes et de la famille, politiques d'éducation et de formation, et politiques d'immigration et d'intégration.

Les changements démographiques sont aujourd'hui au cœur de l'action européenne, nationale et régionale. La Commission encourage le débat et produit des données, des indicateurs et des rapports; elle insiste sur la nécessité des réformes et a adapté en conséquence les règlements relatifs aux Fonds structurels et les orientations stratégiques de la Communauté. Dans la stratégie de croissance Europe 2020, notamment, les enjeux démographiques font l'objet de la plupart des initiatives-phare. En 2011, le Parlement européen a adopté une résolution sur les conséquences des changements démographiques sur la politique de cohésion à l'échelle régionale. Les États membres revoient leur fiscalité et leurs régimes de prestations de manière à encourager les travailleurs à demeurer actifs plus longtemps, tandis que plusieurs régions mènent une réflexion stratégique assortie de mesures devant leur permettre de répondre aux enjeux démographiques qui les concernent.

### Le rôle de la politique de cohésion

La politique de cohésion peut jouer un rôle important en ce sens qu'elle peut aider les régions à s'adapter aux changements démographiques et contribuer à ce que les écarts de développement entre les régions ne s'aggravent pas sous l'effet des tendances démographiques. La plupart des thèmes prioritaires du FEDER et du FSE peuvent aider à contrer les risques démographiques. L'importance croissante des problèmes démographiques se mesure à la place de plus en plus grande qu'ils occupent dans la

politique de cohésion des périodes de programmation 2007-2013 et 2014-2020, même si les principes horizontaux ne traitent pas explicitement des changements démographiques.

D'après nos estimations, au cours de la période 2007-2013, 64,1 milliards d'euros (19 % du total des interventions du FEDER, du FSE et du fonds de cohésion en faveur des États membres) ont été consacrés à des thèmes prioritaires ciblant directement ou indirectement les enjeux démographiques.

Les dix études de cas territoriales, représentatives des différents modèles démographiques et socio-économiques, démontrent la prise de conscience croissante des changements démographiques et l'attention grandissante dont ils bénéficient à l'échelon local:

- les mesures de la politique de cohésion sont souvent les principales dispositions prises pour répondre aux enjeux démographiques aux échelons régional et local et complètent souvent les stratégies nationales et régionales;
- la valeur ajoutée de la politique de cohésion réside surtout dans le fait qu'elle permet la fourniture d'infrastructures sociales et la revitalisation de zones urbaines et rurales grâce aux interventions du FEDER, et qu'elle favorise l'employabilité et l'intégration des personnes âgées, des femmes, des jeunes et des immigrés grâce aux interventions du FSE. La coopération territoriale permet l'apprentissage mutuel des institutions sur le terrain;
- dans certains cas, la politique de cohésion ne peut toutefois intervenir efficacement, parce qu'il n'existe pas de stratégie générale d'adaptation aux changements démographiques et parce que les possibilités offertes par les Fonds structurels en la matière sont peu connues. Les mesures de cohésion permettent effectivement d'exploiter les perspectives offertes par les changements démographiques en valorisant les personnes âgées, les immigrés et les femmes, qui sont des acteurs économiques et influencent l'offre et la demande d'innovation technologique et de nouveaux produits et services.

Les premiers débats sur les priorités stratégiques pour la période 2014-2020 révèlent l'intention d'accorder une plus grande attention aux enjeux démographiques et aux conséquences de la crise. Il est également envisagé d'accroître l'intégration et les synergies entre la politique de cohésion et les autres Fonds structurels et entre ces fonds et les stratégies nationales et régionales.

### Pistes d'action

L'étude a permis de recenser les principales pistes d'action suivantes, qui concordent avec les indications du Parlement européen dans sa résolution de 2011 et se retrouvent déjà partiellement dans le projet de dispositif législatif modifié encadrant la politique de cohésion pour 2014-2020, ainsi que dans les objectifs stratégiques transversaux du cadre stratégique commun.

Pour que les Fonds structurels contribuent plus efficacement aux mesures d'adaptation aux changements démographiques durant la prochaine période de programmation, il y a lieu:

- de faire des changements démographiques un volet davantage prioritaire et à part entière des règlements définitifs et de diffuser des orientations – précisant en quoi les Fonds structurels peuvent être utiles pour faire face à ces enjeux – pour aider les

États membres et les régions à mettre au point et à appliquer les accords de partenariat et les programmes opérationnels;

- d'intensifier la coordination et l'intégration des activités bénéficiant du concours des Fonds structurels et de rendre l'utilisation de ces derniers plus souple afin d'en augmenter la complémentarité et la cohérence;
- d'adopter une stratégie plus anticipative en matière de démographie et de permettre l'échange de bonnes pratiques et d'expérience entre institutions;
- de concevoir des outils spécifiques de suivi et d'évaluation des effets potentiels et avérés des Fonds structurels en matière de changements démographiques grâce à l'élaboration d'orientations et à la production de davantage d'indicateurs démographiques pertinents, afin de permettre aux systèmes d'évaluation et de suivi de recueillir et d'évaluer des données cruciales pertinentes;
- de fournir une assistance technique aux autorités gestionnaires et aux parties prenantes locales aux fins de l'application de politiques efficaces d'adaptation aux changements démographiques à l'échelon national comme à l'échelon régional.

Compte tenu de son rôle de législateur conjointement avec le Conseil, le Parlement européen tient une place importante en la matière: il s'emploie à ce que les enjeux démographiques bénéficient d'une plus grande attention et défend une stratégie intégrée – dans les domaines d'action de l'Union en général et dans la politique de cohésion en particulier – et anticipative dans ce domaine. Les prochains mois seront particulièrement déterminants, et le Parlement européen devrait contrôler l'application de la résolution de 2011 et surveiller plus étroitement la contribution de la politique de cohésion à l'adaptation aux changements démographiques.